

LAVEISSIERE

OC'TÉHA

à Rodez :
31 avenue de la Gineste
12000 Rodez

Tel: 05 65 73 65 76

P.L.U

PLAN LOCAL D'URBANISME



REVISION

Arrêté le :
23 février 2023

Approuvé le :

Exécutoire le :

VISA

Date : 24 février 2023

Le Président,
Didier ACHALME

Eau potable et défense incendie

6.2

Plan Local D'Urbanisme Commune de Laveissière

Annexes Sanitaires – Alimentation en eau potable et Défense Incendie

LE RESEAU D'EAU POTABLE

Ressources

L'alimentation en eau potable du Lioran est gérée par le groupe SUEZ. Pour le reste de la commune, l'alimentation en eau potable est une compétence communale. La commune est autosuffisante. La nature du traitement est le chlore. Aujourd'hui la commune dispose d'une marge de manœuvre pour la création de nouveaux logements.

Plusieurs sources sont captées sur le territoire communal :

Captages gérés par le syndicat mixte du Lioran.

- Captage de Bataillouse.
- Captages de la Montage du Cheylat.
- Captage de la Gouyère.

Un nouveau captage est à l'étude dans le secteur de Fraisse-haut, il produira 90m³/h et aura une production annuelle d'environ 163 000 m³. Il alimentera en eau potable la station de ski du Lioran, mais un raccordement au réseau d'eau du Bourg de Laveissière sera possible. Ce nouveau captage permettra le retrait du barrage sur le ruisseau de Gouyère et un retour à l'état naturel de ce cours d'eau.

Captages gérés par la commune de Laveissière.

- Captage le Cheylat « les 3 pierres ».
- Captages de la Roche Percée (amont, intermédiaire, aval).
- Captage des Cheyrouses (1 et 2).
- Captage de Font Redonde.
- Captages du Réal.
- Captage de la Gazelle.
- Captage Lissard-Pendant.
- Captage de Pré-Grand (1 et 2).
- Captage de Chauzière.
- Captage de la Bastide.
- Captage d'Ampalat.

En période d'étiage, la production minimale de l'ensemble des captages est d'environ 730 m³/jour.

Autres captages.

- Captage du Buron de Belle-Aïgues (captage privé).
- Captage de la Bourgeade.
- Captage de la Chassagne.

Capacité de stockage

La capacité de stockage est répartie entre différents réservoirs :

- Réservoirs gérés par le syndicat mixte du Lioran :
 - Font de Cère de 2 x 300 m³.
 - Masseboeuf de 300 m³.
 - Rocher du cerf de 350 m³.
- Bâches d'accumulation gérées par le syndicat mixte du Lioran :
 - Rocher du cerf de 200 m³.
 - La Gouyère de 200 m³.
- Barrages avec des prises d'eau gérés par le syndicat mixte du Lioran :
 - Barrage des Sagnes.
 - Barrage de la Gouyère.
- Réservoirs gérés par la commune de Laveissière :
 - Bastide (30 m³) alimenté par le captage de Bastide.
 - Chambeuil (50 m³) alimenté par le captage de la Gazelle.
 - Ampalat (3 m³) alimenté par le captage d'Ampalat.
 - Cheyrouses (30 m³) alimenté par les captages des Cheyrouses (1 et 2).
 - Fraisse bas (75 m³) alimenté par les Captages de Pré-Grand (1 et 2)
 - Fraisse haut (50 m³) alimenté par les captages de la Roche Percée
 - La Bourgeade (200m³) alimenté par le captage de Cheylat « les 3 pierres »
 - Laveissière (200 m³) alimenté par les captages Lissard-Pendant et de Chauzière
 - Ménial (50 m³) alimenté par les captages de Font Redonde et du Réal
- Autres réservoirs
 - La Chassagne de 30 m³
 - Bec de l'Aigle (réservoir privé)

Au total, la capacité de stockage sur l'ensemble de la commune est de 2368 m3.

Consommation

Consommation en eau du Lioran

En 2010, la consommation moyenne en eau potable de la station du Lioran est de 293 m3/j avec une consommation de pointe de 592 m3/j (source Lyonnaise des Eaux). A long terme, le projet de développement de la station du Lioran a pour objectif d'atteindre une capacité d'accueil de 10 000 lits ce qui représentera une consommation moyenne d'environ 1000 m3/j.

Consommation en eau de la commune (hors Lioran)

En 2007, lors du dernier recensement, la population de Laveissière (hors Lioran) était de 594 habitants, soit 317 compteurs d'eau. A cette population permanente, il faut rajouter la population saisonnière estimée par la mairie à 770 habitants en période estivale. Le nombre maximal de personnes à alimenter en eau est donc de 1364 personnes.

La consommation de pointe est estimée à 506 m3/jour, et production journalière en période d'été est de 743 m3/jour. Le bilan besoins / ressources actuel est donc excédentaire avec + 237 m3/jour.

Il est à noter des travaux d'interconnexions en 2017 : entre La Bourgeade et Fraisse Haut, entre Fraisse haut et le réservoir du bourg, et entre Insalut et Fraisse bas. Une interconnexion va être également réalisée sur le mois août 2019 entre les villages de la Bastide et Ampalat.

NB : un forage a récemment été réalisé sur le secteur de Fraisse-Haut afin de sécuriser l'approvisionnement en eau.

Une étude relative à la distribution de l'eau a aussi récemment été réalisée afin de sécuriser et d'optimiser la desserte en eau potable de la commune.

DEFENSE INCENDIE

La commune doit s'assurer de l'existence, de la suffisance et de la responsabilité des ressources en eau pour la lutte contre l'incendie, au regard des risques à défendre. Le centre de secours de Murat assure la défense incendie du territoire.

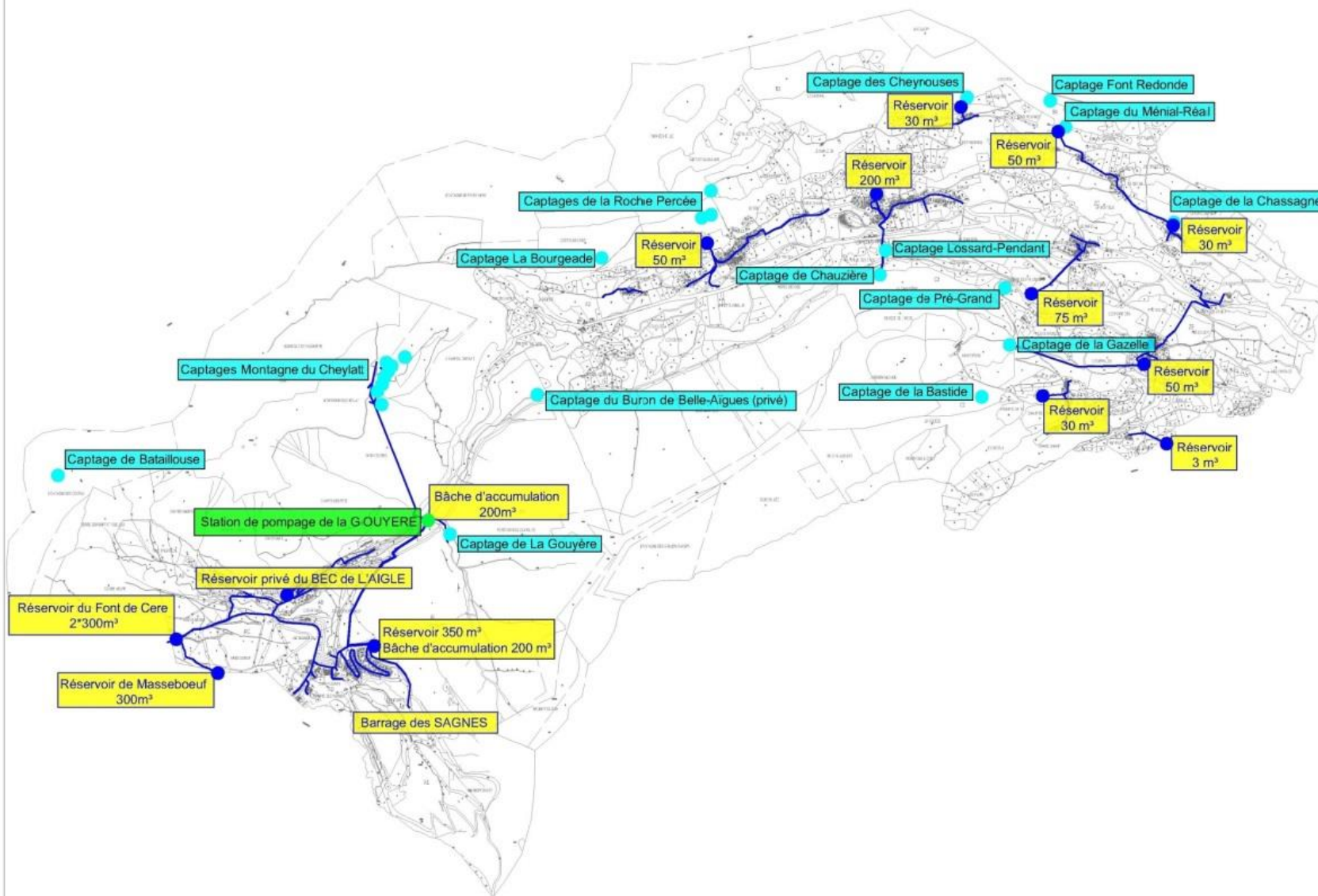
La circulaire interministérielle du 10/12/1951 est abrogée depuis l'arrêté interministériel du 15 décembre 2015 qui a introduit le Référentiel National de la Défense Extérieure Contre l'Incendie.

En parallèle et conformément au décret du 27 février 2015 (qui a introduit de nouveaux articles au Code Général des Collectivités Territoriales - CGCT), un RDDECI (Règlement Départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie) a été arrêté par le préfet du Cantal en Décembre 2017.

Ce document, élaboré par le SDIS, définit notamment les grilles de couverture du risque (Risque courant-Risque particulier) avec débit, volume, distance, durée, etc., les solutions techniques, les missions relevant des différents acteurs (service public de la DECI, SDIS, etc.).

Pour la détermination des catégories de risques par le RDDECI, outre les caractéristiques des bâtiments, leur environnement immédiat est également pris en compte, par exemple, pour intégrer le risque de propagation en provenance ou en direction d'un espace naturel (risque feu de forêt notamment) ou en provenance d'un site industriel.

D'après les informations récoltées auprès du SDIS du Cantal, un dispositif de lutte contre les incendies existe sur la commune de Laveissière. En effet, 52 hydrants sont répartis sur le territoire.



Diagnostic environnemental

--- PLU de LAVEISSIÈRE (15)

Réseau AEP

Légende :

- Canalisation
- Captage
- Réservoir
- Station de pompage

Réalisation : mai 2011
ADEV Environnement



2 Rue Jules FERRY
36 300 LE BLANC
02.54.37.19.68
06.17.95.92.49
contact@adev-environnement.com